

La lettre de l'orientation

Lettre de l'orientation 2017-2018
N° 1/4 - Bilan de l'orientation

Service académique d'information et d'orientation • Rectorat • Académie de Caen

Édito

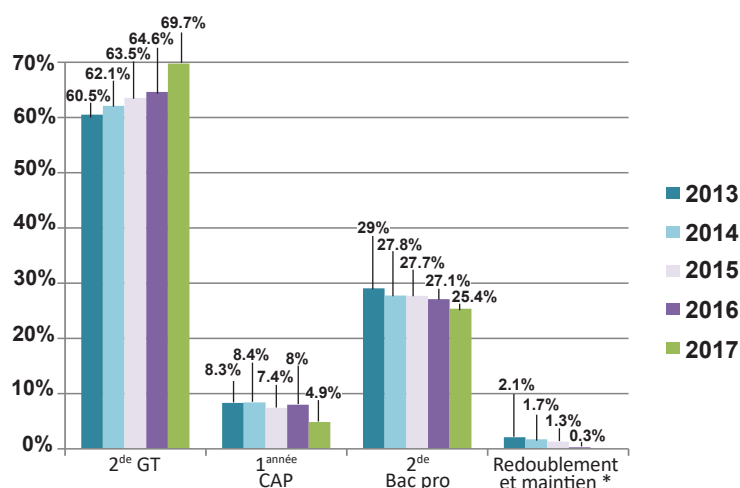
La lettre de l'orientation, publication réalisée par le Service académique d'information et d'orientation du rectorat de Caen, est destinée à apporter des éléments d'information à tous les professionnels chargés d'accompagner les élèves et leur famille dans la construction de leur parcours d'orientation.

Cette lettre sera également disponible sur le site académique parmi les ressources documentaires de la rubrique « Orientation ».

Martial Salvi,
chef du service académique d'information et d'orientation.

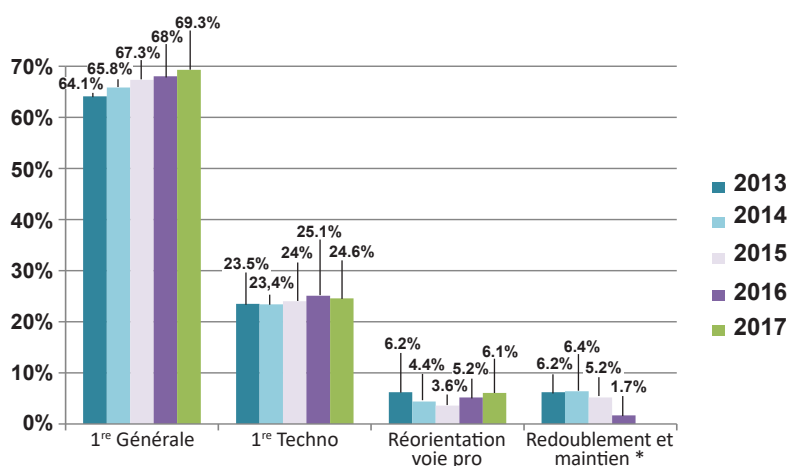
Bilan de l'orientation 2016 - 2017

→ Évolution des décisions d'orientation après la 3^e dans l'académie de Caen



■ La hausse des décisions d'orientation vers la 2^{de} GT se poursuit, hausse accentuée par les changements intervenus dans le recueil des données : en effet, l'an passé, la décision d'orientation portait sur le premier vœu de l'élève. Cette année, afin de mieux rendre compte du dialogue avec les familles, la décision comptabilisée est la proposition la plus ambitieuse que fait le conseil de classe, quel que soit le classement des demandes de la famille.

→ Évolution des décisions d'orientation après la 2^{de} GT dans l'académie de Caen



■ Les décisions d'orientation vers les 1^{res} générales continuent de progresser alors que cette augmentation s'interrompt pour les 1^{res} technologiques. Les avis favorables pour une réorientation vers la voie professionnelle augmentent de nouveau pour retrouver le taux observé en 2013.

*Pour 2017, le maintien dans le niveau de la classe d'origine n'est plus inclus dans les décisions d'orientation car ce n'est pas une voie d'orientation.

RECUEIL DES DONNÉES : Les statistiques sont réalisées à partir des données renseignées par les établissements via le module «SIECLE orientation». 84% des collèges et lycées de l'académie de Caen ont répondu à l'enquête en juillet 2017.

* La famille demande une ou plusieurs voies d'orientation par ordre de préférence. Le premier vœu est pris en compte dans le tableau «demandes».

** Le conseil se prononce sur chacune des demandes et peut proposer une voie non demandée. La proposition la plus ambitieuse devient la décision d'orientation prise en compte pour le tableau «décisions».

Maintien dans le niveau de la classe d'origine : effectif d'élèves ayant opté pour le maintien après que le conseil de classe ait proposé une décision d'orientation comptabilisée dans le total des décisions.

Redoublement exceptionnel et autres parcours : ces élèves n'ayant pas formulé de demande pour une voie d'orientation, ils ne sont pas comptabilisés dans les demandes et décisions.

➔ Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3^e (dont ULIS mais hors SEGPA et 3e prépa-pro), juillet 2017, académie de Caen

Demandes*	Effectif total (1)	2 ^{de} GT en % de (1)	Voie professionnelle en % de (1)			Apprentissage en % de (1)
			1 ^{re} année CAP	2 ^{de} pro	Total voie pro	
Filles	5 286	73,42	6,51	20,07	26,58	3,31
Garçons	5 147	60,17	11,68	28,13	39,81	6,55
Total	10 433	66,88	9,06	24,05	33,12	4,91
National	554 754	70,54	6,54	22,70	29,24	2,21

Décisions**	Effectif total (1)	2 ^{de} GT en % de (1)	Voie professionnelle en % de (1)			Maintien % de (1)
			1 ^{re} année CAP	2 ^{de} pro	Total voie pro	
Filles	5 271	76,30	3,11	20,58	23,69	0,25
Garçons	5 121	62,98	6,70	30,33	37,03	0,29
Total	10 392	69,74	4,88	25,38	30,26	0,27
National	552 821	70,02	4,73	25,02	29,75	NR

■ Concernant les demandes vers la 2^{de} GT, on constate un écart de -3,7 points avec le taux national. On observe également que les demandes d'apprentissage pour l'académie de Caen sont 2,7 points au dessus de la moyenne nationale, ce qui peut expliquer la plus forte demande d'orientation vers les CAP (dans l'académie il y a plus d'offres au niveau CAP pour l'apprentissage). Pour ce qui est des décisions, le taux d'orientation vers la 2^{de} GT rejoint le taux national.

Comme l'an passé, les demandes et décisions vers la 2^{de} GT ou la voie pro se répartissent très différemment selon le sexe. Les filles demandent et obtiennent d'avantage une orientation vers la 2^{de} GT.

➔ Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3^e (dont ULIS mais hors SEGPA et 3e prépa-pro), juillet 2017, par département

Demandes*	Effectif total (1)	2 ^{de} GT en % de (1)	Voie professionnelle en % de (1)			Apprentissage en % de (1)
			1 ^{re} année CAP	2 ^{de} pro	Total voie pro	
Calvados	4 740	69,54	8,21	22,24	30,46	4,09
Manche	3 797	66,00	9,06	24,94	34,00	5,24
Orne	1 896	62,03	11,18	26,79	37,97	6,28

Décisions**	Effectif total (1)	2 ^{de} GT en % de (1)	Voie professionnelle en % de (1)			Maintien % de (1)
			1 ^{re} année CAP	2 ^{de} pro	Total voie pro	
Calvados	4 720	71,97	4,39	23,64	28,03	0,47
Manche	3 780	69,42	5,21	25,37	30,58	0,11
Orne	1 892	64,80	5,44	29,76	35,20	0,11

■ Concernant les décisions d'orientation vers la 2^{de} GT, l'écart de 5 points en 2015 et 6 points en 2016 entre les départements du Calvados et de l'Orne s'accroît cette année pour atteindre 7 points. En effet, le taux du Calvados a augmenté de 4,4 points quand celui de l'Orne a augmenté de 3,5 points. Au niveau des demandes, l'écart qui reste inchangé est très sensible entre le Calvados et l'Orne.

➔ **Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 2^{de} générale, juillet 2017, académie de Caen**

Demandes*	Voie générale en % de (1)					Voie technologique en % de (1)								Voie professionnelle en % de (1)				
	Effectif total (1)	L	ES	S	Total 1 ^{re} générale	STAV	STD2A	STHR	STI2D	STL	STMG	ST2S	Spécifique et BT	Total 1 ^{re} techno	1 ^{re} pro	2 ^{de} pro	1 ^{re} année CAP	Total voie pro
Filles	4 305	18,37	25,27	31,96	75,61	0,21	0,86	0,42	0,46	1,02	9,64	6,23	0,12	18,96	2,9	1,84	0,65	5,40
Garçons	3 398	6,50	20,31	40,29	67,10	0,38	0,32	0,50	10,83	1,47	11,57	0,97	0,09	26,13	3,68	1,91	1,18	6,77
Total	7 703	13,14	23,08	35,64	71,86	0,29	0,62	0,45	5,04	1,22	10,49	3,91	0,10	22,12	3,27	1,87	0,88	6,02
National	419 821	11,64	23,16	36,47	71,27	0,24	0,88	0,48	6,21	1,59	10,38	4,06	0,12	23,96	2,81	1,33	NR	4,13

Décisions**	Voie générale en % de (1)					Voie technologique en % de (1)								Voie pro		Redoublement exceptionnel (2) % de (1)+(2)	
	Effectif total (1)	L	ES	S	Total 1 ^{re} générale	STAV	STD2A	STHR	STI2D	STL	STMG	ST2S	Spécifique et BT	Total 1 ^{re} techno	Total voie pro % de (1)		Maintien % de (1)
Filles	4 236	18,37	23,87	31,07	73,30	0,31	0,71	0,45	0,47	1,13	11,87	5,88	0,54	21,36	5,41	0,50	0,38
Garçons	3 332	5,85	18,58	39,80	64,23	0,51	0,21	0,45	10,62	1,38	13,66	1,05	0,75	28,63	6,96	0,48	0,54
Total	7 568	12,86	21,54	34,91	69,31	0,40	0,49	0,45	4,94	1,24	12,66	3,75	0,63	24,56	6,05	0,49	0,45
National	415 259	11,06	20,72	34,26	66,04	0,37	0,70	0,57	6,60	1,76	13,98	4,08	0,53	28,59	4,72	NR	0,65

■ Dans l'académie de Caen, le pourcentage de demandes vers la voie générale est équivalent au niveau national. Ces demandes obtiennent cependant davantage satisfaction puisque le taux de décisions dans l'académie est supérieur de 3 points à la moyenne nationale.

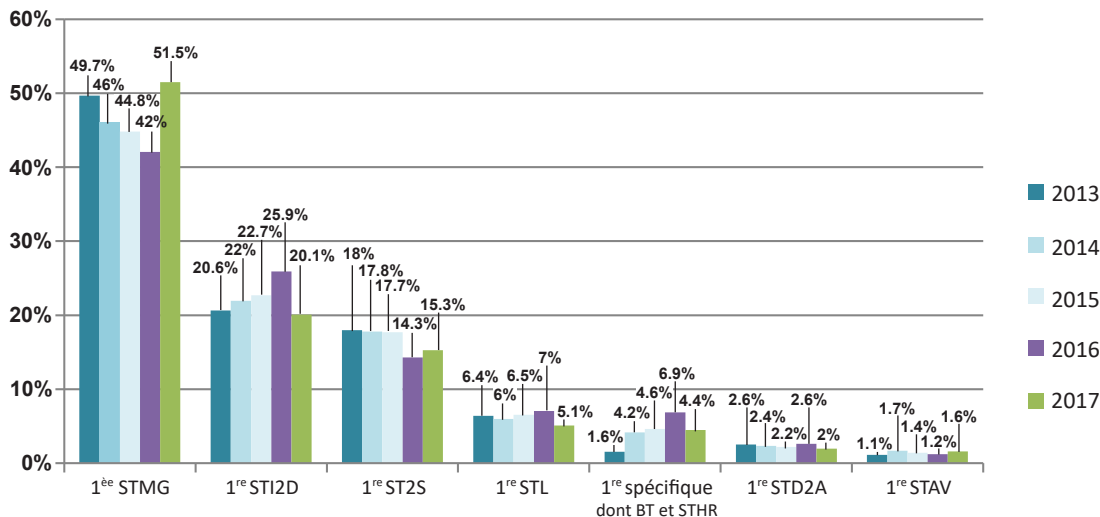
➔ **Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 2^{de} générale, juillet 2017, par département**

Demandes*	Voie générale en % de (1)					Voie technologique en % de (1)								Voie professionnelle en % de (1)				
	Effectif total (1)	L	ES	S	Total 1 ^{re} générale	STAV	STD2A	STHR	STI2D	STL	STMG	ST2S	Spécifique et BT	Total 1 ^{re} techno	1 ^{re} pro	2 ^{de} pro	1 ^{re} année CAP	Total voie pro
Calvados	3 632	11,56	22,33	38,27	72,16	0,17	1,07	0,28	4,93	1,10	10,24	3,33	0,14	21,26	3,30	1,90	1,38	6,58
Manche	2 776	13,72	23,81	34,01	71,54	0,29	0,29	0,86	4,57	1,44	11,28	4,47	0,07	23,27	2,81	2,05	0,32	5,19
Orne	1 295	16,29	23,63	31,74	71,66	0,62	0,08	0,08	6,33	1,08	9,50	4,32	0,08	22,08	4,17	1,39	0,69	6,25

Décisions**	Voie générale en % de (1)					Voie technologique en % de (1)								Voie pro		Redoublement exceptionnel (2) % de (1)+(2)	
	Effectif total (1)	L	ES	S	Total 1 ^{re} générale	STAV	STD2A	STHR	STI2D	STL	STMG	ST2S	Spécifique et BT	Total 1 ^{re} techno	Total voie pro % de (1)		Maintien % de (1)
Calvados	3 576	12,08	21,56	37,00	70,64	0,25	0,95	0,20	4,73	1,12	11,91	2,71	0,59	22,46	6,85	0,36	0,14
Manche	2 716	12,63	22,35	33,95	68,92	0,33	0,07	0,96	4,68	1,36	13,29	4,86	0,66	26,22	4,71	0,63	0,77
Orne	1 276	15,52	19,75	31,11	66,38	0,94	0,08	0,08	6,11	1,33	13,4	4,31	0,71	26,96	6,66	0,55	0,62

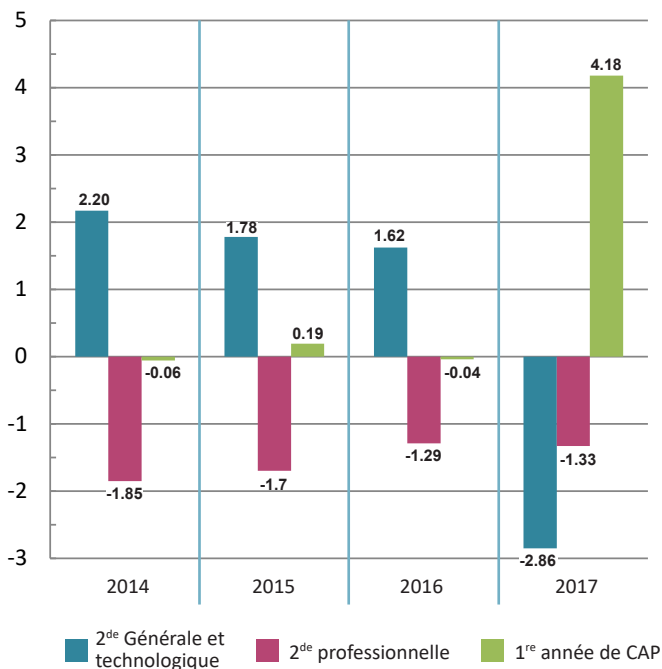
■ La série S est davantage demandée et accordée dans le Calvados. Cette année, l'Orne affiche davantage de demandes vers le bac L que les autres départements.

➔ Décisions d'orientation pour l'académie de Caen : évolution des choix de la série technologique (répartition en % du total des décisions vers la voie technologique)



■ Le pourcentage de décisions d'orientation vers la série STI2D chute fortement après plusieurs années de progression. Le schéma est inversé pour la série STMG qui connaît un regain d'attractivité après plusieurs années de régression.

➔ Évolution des écarts, en points, entre les demandes et les décisions d'orientation à l'issue de la classe de 3^e (hors SEGPA et prépa-pro) de 2014 à 2017



■ Dans ce schéma, un écart positif témoigne de désaccords où les demandes des familles ne sont pas satisfaites. Un écart négatif indique une satisfaction des demandes des familles au-delà des demandes exprimées.

Les années précédentes, nous observions un écart positif vers la seconde GT et négatif vers la seconde professionnelle. Cette année, la tendance s'inverse pour la 2^{de} GT. Les propositions des conseils de classe sont plutôt plus ambitieuses que ce qui avait été demandé. Ainsi, les demandes vers les CAP ont souvent fait l'objet d'une proposition plus ambitieuse.

